



**Built to Lead**

Pour publication immédiate : 13/6/2016

**GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

**LE GOUVERNEUR CUOMO ET LES DIRIGEANTS LÉGISLATIFS ANNONCENT UN ACCORD VISANT À AMÉLIORER LES MESURES DE SÉCURITÉ SUR LES RAILS À TRAVERS L'ÉTAT DE NEW YORK**

*L'accord exige des examens fréquents et coordonnés des appareils de contrôle de la circulation aux passages à niveau par des représentants locaux et d'État*

*La législation prévoit également l'augmentation des amendes pour les entreprises ferroviaires et les conducteurs ayant commis plusieurs infractions et qui ne respectent pas la loi*

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo, le chef de la majorité au Sénat John Flanagan, le Président de l'Assemblée Carl Heastie et le chef de l'Assemblée démocrate indépendante du Sénat Jeffrey Klein ont annoncé aujourd'hui un accord législatif visant à améliorer les mesures de sécurité sur le rail à travers l'État de New York. L'accord comprend une série d'initiatives qui réduiront le risque de collision entre des trains et des voitures aux passages à niveau de l'État. Les nouvelles initiatives exigeront des examens fréquents et coordonnés des appareils de contrôle de la circulation aux passages à niveau et imposeront des amendes aux entreprises ferroviaires et aux conducteurs ayant commis plusieurs infractions et qui continuent à enfreindre la loi et à ignorer les règles de sécurité importantes. Ces lois garantiront que la loi de l'État de New York soit conforme aux exigences fédérales en matière de sécurité, et permettra d'aligner la loi de l'État avec les exigences fédérales en matière d'inspection des ponts ferroviaires.

« Les chemins de fer de l'État de New York constituent un élément essentiel du réseau de transport de cet État et nous devons continuer à assurer qu'ils répondent aux normes de sécurité les plus élevées, **a déclaré le Gouverneur Cuomo**. En exigeant des contrôles fréquents aux passages à niveau et en augmentant les amendes imposées à ceux qui enfreignent la loi et ignorent les exigences de sécurité importantes, cet accord permettra de réduire le nombre de tragédies évitables qui se sont produites aux passages à niveau au cours des dernières années. Je tiens à remercier mes partenaires de la Législature pour avoir conclu cet accord et pour leur engagement envers la sécurité du système ferroviaire pour tous. »

**John Flanagan, chef de la majorité au Sénat, a déclaré :** « En alignant la loi de l'État de New York avec la loi fédérale existante, cet accord établit un programme d'examen

de sécurité communs des feux aux passages à niveau, réprimande les entreprises qui enfreignent la loi et augmente les amendes pour les automobilistes qui ignorent constamment les signaux de sécurité et mettent les autres personnes en danger. Lorsqu'il est question des passages à niveau, l'État de New York fait passer la sécurité et la protection des automobilistes avant tout. Je tiens à remercier le Gouverneur et mes collègues du Sénat et de l'Assemblée pour l'importance accordée à ce point essentiel de la sécurité publique et pour leur collaboration dans l'atteinte de ce résultat important. »

**Carl Heastie, Président de l'Assemblée, a déclaré :** « Cet accord représente un effort d'État visant à coordonner les normes de sécurité publique pour les opérateurs des chemins de fer et les automobilistes en vue de prévenir les accidents et les décès qu'il est possible d'éviter. En imposant des normes de sécurité très élevées aux entreprises ferroviaires et aux automobilistes new-yorkais, il est possible d'éviter ces tragédies inutiles qui ont déjà causé la mort de bien trop de personnes. La vérification du contrôle des ponts ferroviaires et du bon fonctionnement des feux de signalisation et des systèmes d'avertissement aux passages à niveau, ainsi que l'augmentation des amendes pour ceux qui ignorent ces normes de sécurité permettront de faire de l'État de New York un endroit plus sûr en matière de déplacements. »

**Jeffrey Klein, Chef de l'Assemblée démocratique indépendante du Sénat, a déclaré :** « Grâce à cet accord, les passages à niveau de l'État de New York vont désormais recevoir une mise à jour de sécurité bien nécessaire. Je tiens à remercier le Sénateur David Carlucci pour avoir soulevé ce point important après l'incident tragique qui a coûté la vie d'une dame à Valhalla après qu'un train Metro-North a percuté son véhicule. Les New Yorkais méritent une meilleure signalisation, un contrôle des feux et de la sécurité afin de garantir qu'aucune famille n'ait à revivre cette douleur. »

Le nouvel accord législatif :

- **Exigera des contrôles fréquents et coordonnés réalisés par des représentants locaux et d'État** - Exige que chaque entreprise ferroviaire, municipalité ou agence d'État qui a autorité sur une voie de chemin de fer qui comporte un passage à niveau conduise un contrôle des appareils de contrôle de la circulation au moins tous les deux ans. Cet accord autorisera le Département des transports de l'État de New York à développer, mettre en place et superviser un programme visant à coordonner l'examen commun des feux de signalisation liés à des systèmes d'avertissement aux passages à niveau. Cela permettra d'assurer le bon fonctionnement de tous les feux connectés, quel qu'en soit le propriétaire.
- **Alignera la loi de l'État avec les exigences fédérales de déclaration** - Exige que les entreprises ferroviaires privées soumettent des rapports de contrôle des ponts ferroviaires au Département des transports de l'État de New York dans le délai prévu par le gouvernement fédéral. À l'heure actuelle, la loi fédérale exige que les propriétaires de voies ferrées mettent en place des programmes de gestion des ponts ferroviaires qui garantissent un minimum d'un contrôle par an

des ponts réalisé par l'Administration fédérale des chemins de fer (FRA), un inventaire de tous les ponts ferroviaires et des audits de ces programmes de gestion des ponts. Elle exige également que les entreprises ferroviaires documentent toute réparation, modification et inspection des ponts soumis à l'examen de la FRA. Cette législation fait correspondre la loi de l'État avec ces exigences fédérales.

- **Augmentera les amendes pour les infractions commises par les entreprises ferroviaires** - Impose des amendes pécuniaires, allant jusqu'à 5 000 dollars, aux entreprises ferroviaires pour chaque infraction, comme le manquement de notification d'un accident à l'État, l'omission de soumettre les rapports requis ou la non-conformité avec les ordres du Commissaire aux transports. Les entreprises ferroviaires qui transportent des matériaux dangereux s'exposent à des amendes allant jusqu'à 15 000 dollars pour les mêmes infractions.
- **Augmentera les amendes pour les personnes ayant commis plusieurs infractions** - Augmente les amendes pour les personnes ayant commis plusieurs infractions et qui ne respectent pas les règles de sécurité. En vertu de ce nouvel accord, les personnes ayant commis plusieurs infractions et qui sont reconnues coupables d'avoir grillé un feu de passage à niveau recevront une amende de 750 dollars pour une deuxième infraction et de 1 000 dollars pour la troisième infraction. En vertu de la loi actuelle, la période durant laquelle une personne peut être inculpée pour la même infraction est de 18 mois.

Cet accord prolongera cette période à 30 mois. De plus, les automobilistes ayant commis plusieurs non-respects des feux de signalisation s'exposeront à une amende de 500 dollars pour une deuxième infraction, et jusqu'à 750 dollars pour une troisième infraction ou toute infraction suivante. Enfin, les conducteurs ayant commis plusieurs infractions qui opèrent un bus, un véhicule de transport de matériaux dangereux, ou un véhicule dont le poids brut dépasse 10 000 livres, condamnés pour le non-respect d'une signalisation de passage à niveau recevra une amende allant jusqu'à 500 dollars pour une deuxième infraction, et jusqu'à 750 dollars pour une troisième infraction ou toute infraction suivante, avec une période prolongée à 30 mois.

En plus de l'accord d'aujourd'hui, le Gouverneur lancera également un programme pilote visant à sensibiliser les automobilistes quant au comportement à adopter aux passages à niveau.

En 2014, il y a eu 250 décès causés par des collisions sur un passage à niveau aux États-Unis. Les accidents aux passages à niveau se produisent le plus souvent aux passages à niveau situés au sein de la communauté du conducteur. Selon des données de l'Administration fédérale des chemins de fer, 50 pour cent des collisions entre des trains et des voitures se produisent à moins de cinq miles du domicile du conducteur ; 75 pour cent des collisions se produisent à moins de 25 miles du domicile d'une personne.

Les dispositions existantes dans la Loi sur les véhicules et la circulation de l'État de

New York exigent que les automobilistes adoptent un comportement prudent aux passages à niveau, mais les rapports des forces de l'ordre indiquent que de nombreux automobilistes ne respectent pas ces exigences vitales, menaçant ainsi leur sécurité et celle des autres.

En février 2016, l'Administration fédérale des chemins de fer a demandé aux départements des transports des États de vérifier le bon fonctionnement des systèmes d'avertissement liés aux feux de signalisation aux passages à niveau. Selon la FRA, on dénombre environ 5 000 systèmes de ce type dans le pays, dont 117 au sein de l'État de New York. Par conséquent, un effort d'État est en cours à New York afin d'améliorer le fonctionnement coordonné des systèmes de signalisation ferroviaires situés à proximité des endroits où il est possible que des véhicules se retrouvent sur la voie en raison d'embouteillages. Dans le cadre de la mise à jour du Programme d'investissement 2008, le programme de Sécurité des passages à niveau a identifié des zones de travail prioritaires afin de concentrer ses ressources limitées sur l'amélioration de la sécurité dans les domaines les plus importants ; les signalisations connectées faisaient partie des éléments identifiés.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418